

CONDITIONS GÉNÉRALES - les séminaires-

L'hôtel est ouvert tous les jours de l'année. Et a été entièrement rénové en 2007.
Toute l'équipe vous accueille dans sa nouvelle ambiance.

ACCES

Un plan d'accès est disponible sur notre site www.hotel-leceitya.com.
L'établissement se situe dans le centre ville (2 minutes du port de plaisance et du port de pêche) et se trouve à 10 minutes à pied de l'embarcadere de l'île d'Yeu. Il vous faudra 2 minutes à pied de la gare pour rejoindre l'hôtel.

SALLE DE SEMINAIRE

La salle de séminaire peut accueillir une vingtaine de personnes, et se loue en 1/2 journée et/ou en journée.
Conférence, formation, assemblée générale, séminaire, etc, en fonction de l'objet de votre réunion, choisissez la disposition de votre salle de réunion.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous, les dispositions les plus courantes sont :

Rectangle



24 personnes

U



24 personnes

Classe



24 personnes

Théâtre



24 personnes

Cocktail



20 à 40 personnes

Matériel mis à disposition

rétroprojecteur,
écran,
paperboard,
vidéo-projecteur,
feuilles,
stylos.

Si vous souhaitez une autre configuration pour valoriser votre événement, n'hésitez pas à nous contacter, la connaissance parfaite de nos lieux nous permettra de vous répondre sur la faisabilité de votre projet très rapidement et ainsi de vous garantir la meilleure optimisation de nos espaces.

Véritable partenaire de votre événement professionnel, nos équipes et nos espaces s'adaptent pour que votre manifestation soit un succès !

PAUSES :

- 4,00 € par personne
Café, thé, jus de fruits, viennoiseries
- 1,50 € par personne
Café, thé

Nous nous tenons à votre disposition pour étudier avec vous d'autres formules en fonction de vos besoins.

LE RESTAURANT

Nous ne disposons pas de restaurant. Mais, nous travaillons en partenariat avec l'Avano qui se situe juste en face de notre établissement. Les prix sont nets et les boissons ne sont pas comprises, elles sont à régler directement au restaurateur.

LA RÉSERVATION

Une réservation est considérée ferme après un versement d'arrhes (montant à définir lors de la réservation).

Il peut se faire soit par chèque soit par carte bancaire.

Pour toute annulation et pour le remboursement des arrhes (au delà de 10 jours avant la date d'arrivée, les arrhes ne sont plus remboursés), il vous est demandé de nous adresser un justificatif.